



EPI

Espaces pédagogiques interactifs



Modifier l'intitulé d'un espace

Les intitulés des espaces de cours proviennent du ROF (Référentiel de l'offre de formation) et sont extraits du système d'information de l'université de Paris 1.

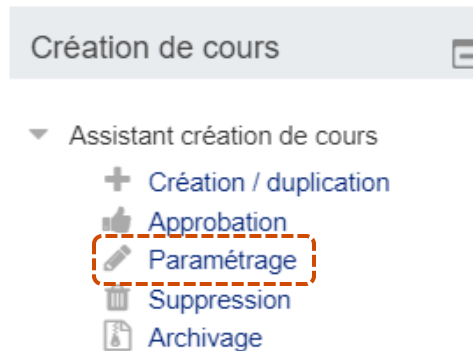
Ils ne sont donc pas directement modifiables.



Vérifier le niveau de rattachement de votre plateforme

Pour vérifier le niveau de rattachement de votre espace de cours et ajouter une extension à l'intitulé via la plateforme pédagogique il faudrait :

1. Ouvrir la page de l'espace de cours concerné
2. Depuis le bloc Création de cours en haut à gauche lorsque vous êtes connecté à votre plateforme, aller dans **Assistant de création de cours** → **Paramétrage**
3. Sur l'**étape 1** des paramètres, dans le bloc « Informations générales » sur l'espace de cours, renseigner le champ vide à la suite de votre intitulé de référence
4. Cliquer sur **Étape suivante** et parcourir tous les écrans jusqu'à la fin
5. Sur le dernier écran, cliquer sur **Enregistrer les modifications**



NB : Les extensions choisies sont souvent : Le nom de l'enseignant ou des enseignants responsables de l'EPI / Des compléments sur le niveau (ex : M1 et M2) / Des compléments sur le TD (ex : mardi 14h / 16h) / Une mention importante du cours qui ne figure pas dans l'intitulé.



Faire modifier l'intitulé par le service Apogée

En tant que responsable pédagogique, vous devez envoyer par mail une **demande d'autorisation** de modification d'intitulé de formation au Service des formations et de la pédagogie qui gère l'offre de formation.

Le message doit comporter :

- vos noms et prénoms en tant qu'enseignant responsable pédagogique du cours
- l'ancien intitulé exact et si possible son code
- le nouvel intitulé souhaité.



Adresse mail du service pour la demande : spes@univ-paris1.fr

Mettre le message en copie au responsable Apogée qui effectuera la modification :

- Pour les sciences humaines : Gabriel.Luciani@univ-paris1.fr
- Pour le droit et les sciences politiques : Sarah.Zerbib@univ-paris1.fr
- Pour les autres formations : Alexandra.Maluta@univ-paris1.fr

NB : S'il y a plusieurs intitulés à modifier dans l'UFR, il est souhaitable d'effectuer une demande groupée. Les demandes doivent émaner des responsables pédagogiques et ne peuvent pas être déléguées aux services administratifs ou techniques.